

DIRECTION RAYONNEMENT COMMUNAL
Dynamisation Commerciale de la Ville
Occupation du Domaine Public

AVIS DE PUBLICITÉ – BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES 2023

Objet :

La ville de Marignane souhaite renforcer l'attractivité de son centre-ville pour la période de Noël grâce à une offre commerciale nouvelle, notamment en proposant à des artisans-créateurs de venir s'installer dans 2 boutiques appartenant à la ville, du 1^{er} décembre au 31 décembre.

Contexte :

- La consultation porte sur la mise à disposition à titre gratuit d'espace dans les 2 boutiques municipales, sis 52 avenue J. Jaurès et 35 avenue Jean Jaurès.
- Au niveau du 52 av. J. Jaurès, il s'agira de partager l'espace avec l'association « graines de soleil » qui porte un projet de boutique éphémère de producteurs locaux dans le cadre d'un financement politique de la ville. La boutique pourra accueillir 1 ou 2 artisans en fonction des besoins nécessaires à l'installation du mobilier et des produits.
- Au niveau du 35, la boutique pourra accueillir 2 ou 3 artisans en fonction des besoins d'installation de chacun.

Cadre juridique :

La mise à disposition se formalisera par une convention de prêt délivrée à titre personnel.

Description de l'emplacement :

Les 2 boutiques sont situées au 35 et 52 avenue Jean Jaurès.

L'appel à candidature est ouvert aux artisans-créateurs, pouvant justifier des documents réglementaires permettant l'exercice d'une activité :

- Kbis (- de 3 mois)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Book des réalisations
- Chiffre d'affaires 2021/2022

Les dossiers de candidature devront être le plus étayés possible (photos et fiches techniques à l'appui) afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente.

La mise à disposition s'accompagnera de l'installation de tables nécessaires à la présentation des produits. Les boutiques seront également décorées aux couleurs de Noël.

Elles devront être ouvertes au moins 5 jours / 7 durant la période et à minima le dimanche 17 décembre lors de l'animation municipale de Noël.

Description des activités attendues :

La ville de Marnagnane souhaite uniquement des artisans/créateurs dans des domaines aussi variés que : les bijoux, les savons, la céramique, le cuir, le textile, la mode et les accessoires, pierres, bougies ...

Période :

Les boutiques éphémères de Noël seront ouvertes 5/7 jours du vendredi 1^{er} décembre 2023 au dimanche 31 décembre 2023, avec une obligation d'être ouvert le dimanche 17 décembre pour la parade de Noël qui se déroulera dans la rue Jean Jaurès.

Les horaires seront précisés ultérieurement.

Tarification :

La mise à disposition des boutiques se fera à titre gracieux.

Critères de sélection :

Les critères suivants seront pris en compte :

- L'expérience et les références professionnelles
- L'originalité des produits et leur authenticité
- La présentation soignée et le respect des valeurs véhiculées par les fêtes de Noël
- Les prix proposés

Dépôt des candidatures :

Les candidatures doivent être déposées avant le mercredi 22 novembre 2023 à 12h00 sur dscp@ville-marnagnane.fr